



Département de l'Isère
Arrondissement de la Tour du Pin

Délibération 2024-1706-4

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU
LUNDI 17 JUIN 2024

Nombre de Conseillers

En exercice : 15

Présents : 14

Votants : 14

L'an deux mil vingt quatre,
le lundi 17 juin
le Conseil Municipal de la commune de FOUR
dûment convoqué le 12 juin 2024 s'est réuni en session
ordinaire à la salle polyvalente, sous la présidence de Jean
PAPADOPULO, Maire.

Présents : Jean Papadopulo, Anh Brun, Eric Doyen, Christelle Bernard, Matthieu Joly, Pascale Besch, Marielle Berlioz, Cécile Gerey, Matthieu Querenet, Patrice Fournier, Emilie Delwaulle, Véronique Luxos, Jimmy Delroise, Serge Comberousse

Absent : Nicolas Jambot

Secrétaire de séance : Matthieu Querenet

Objet : Attribution de subventions communales pour l'année 2024

Monsieur Querenet présente au conseil municipal les demandes de subventions de deux associations communales.

Subventions exceptionnelles liées à l'organisation d'évènement

Association	Manifestation	Montant
Le Sou des Ecoles	Loto du 09/04/2024 (appel à une entreprise assurant la sécurité)	400 €
Art-mot-thérapie	Festival du 21 et 22/09/2024	400 €
TOTAL		800 €

Il est proposé au Conseil municipal d'inscrire les subventions présentées au budget primitif, pour un montant de 800€.

Le Conseil municipal, à l'unanimité décide :

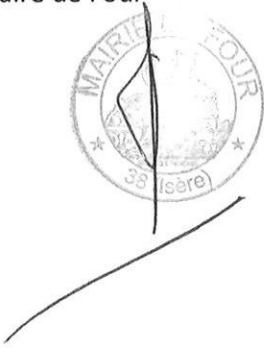
- **D'approuver** l'inscription des subventions présentées au budget primitif pour un montant de 800€.

Acte rendu exécutoire par :

- dépôt en Sous-Préfecture le
- publication et/ou notification le

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Pour copie conforme.

Jean Papadopulo,
Maire de Four



Matthieu Querenet,
Secrétaire de séance

